

5

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES COMITÉS SPÉCIALISÉS ET DE CHAQUE ADMINISTRATEUR

5. RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES COMITÉS SPÉCIALISÉS ET DE CHAQUE ADMINISTRATEUR

Chers Actionnaires,

L'Article 17 de la Circulaire n° 01-2017/CB/C relative à la gouvernance des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA précise que : « au moins une fois par an, l'organe délibérant procède seul ou avec l'aide d'experts externes, à une évaluation de l'organe délibérant dans son ensemble, de ses comités spécialisés et de chacun de ses membres. »

Cet article poursuit que « les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans un rapport présenté à l'Assemblée Générale ».

En application de cet article, le conseil d'administration assisté par un cabinet externe a procédé à l'évaluation du conseil d'administration, des comités spécialisés et de chaque administrateur.



5.1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Faman TOURE
Président du Conseil d'Administration

- 11** Membres
- 4** Indépendants
- 8** Réunions en 2024
- 84%** Taux de participation

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Chaque comité est composé au minimum de 3 administrateurs. Aucun administrateur n'est membre de plus de 2 comités. La présidente du comité des Risques est également destinataire des éléments du Comité d'Audit et Contrôle Interne.

Comité d'Audit et Contrôle Interne



Créé le 20 novembre 2015

Isabelle MARTINON
Présidente du Comité

- 3** membres
- 2** indépendants
- 3** comités en 2024
- 100%** taux de participation

Comité des Risques



Créé le 20 novembre 2015

Khady NDIAYE
Présidente du Comité

- 3** membres
- 2** indépendants
- 3** comités en 2024
- 89%** taux de participation

Comité de Rémunération



Créé le 5 décembre 2019

Amadou RAIMI
Président du Comité

- 3** membres
- 2** indépendants
- 3** comités en 2024
- 84%** taux de participation

Comité de Nomination



François BLOCH
Président du Comité

- 3** membres
- 2** indépendants
- 1** comités en 2024
- 100%** taux de participation

DEMARCHES

L'évaluation a été réalisée en combinant différentes méthodes de collecte d'information, à savoir les questionnaires, les entretiens et l'analyse de la documentation émanant du ou régissant le conseil d'administration et les comités spécialisés.

Les domaines qui ont été évalués sont les suivants :

- S'agissant du conseil d'administration

- la composition et la relève
- le fonctionnement
- les responsabilités
- les relations avec les autres organes

- S'agissant des comités spécialisés

- la composition
- le rôle
- le fonctionnement
- les relations avec le conseil d'administration

- S'agissant des administrateurs

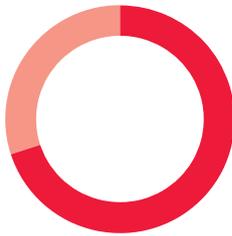
- les compétences techniques
- la préparation et la disponibilité
- la participation aux débats
- la compréhension de leur rôle

Le taux moyen de participation à cette évaluation est de 85,1 %.
Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

5.2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

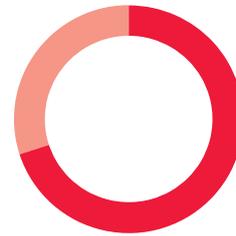
1-Evaluation du conseil d'administration

Section 1 - Composition



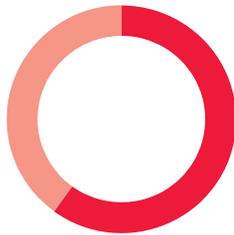
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Les profils des membres du conseil d'administration sont équilibrés, complémentaires et adaptés à la nature, au niveau et aux activités de la banque.



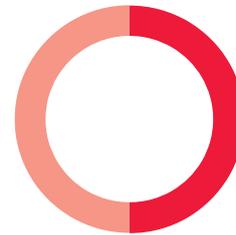
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration dispose d'un nombre d'administrateurs adéquat pour assurer son bon fonctionnement.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

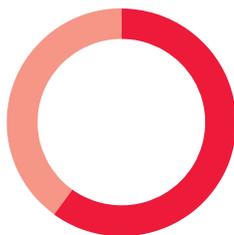
La composition du conseil d'administration respecte les quotas réglementaires d'indépendants et de non exécutifs.



■ Tout à fait d'accord ■ Plus ou moins d'accord

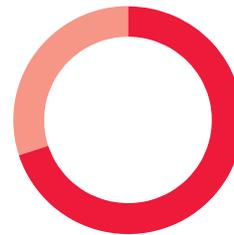
Le conseil d'administration dispose d'un processus formalisé d'identification et de sélection de potentiels administrateurs (grille de compétences, etc.).

SECTION 2 - FONCTIONNEMENT



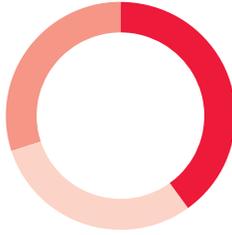
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration se réunit à une fréquence suffisante pour aborder efficacement les enjeux opérationnels et stratégiques de la banque.



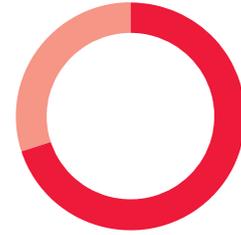
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Sauf urgence, les administrateurs sont convoqués dans un délai raisonnable.



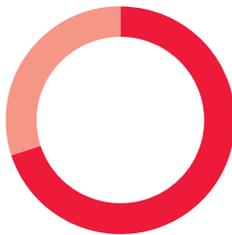
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Les documents et informations relatifs à l'ordre du jour d'un conseil sont communiqués dans un délai raisonnable permettant d'étudier de façon complète et satisfaisante les questions à aborder.



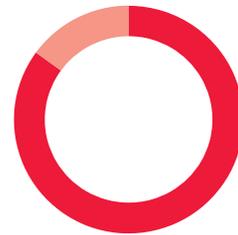
■ Tout à fait d'accord ■ Plus ou moins d'accord

Le taux de présence lors des réunions du conseil d'administration est satisfaisant pour garantir une gouvernance efficace.



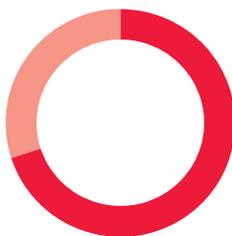
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le Président s'assure que les discussions et débats bénéficient d'un temps suffisant pour examiner les points à l'ordre du jour.



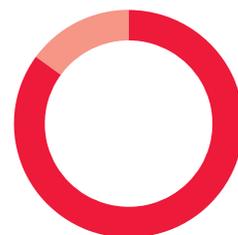
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

L'ambiance du conseil favorise des échanges constructifs et un niveau élevé de débats sur les sujets stratégiques.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

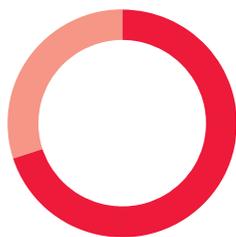
Le Président veille à une répartition équitable du temps de parole et encourage les administrateurs les plus réservés à s'exprimer.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

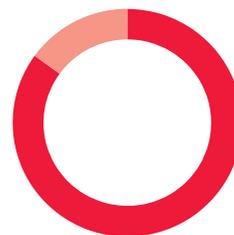
La durée des réunions du conseil d'administration est appropriée.

SECTION 3 – RESPONSABILITÉS



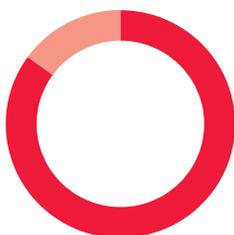
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration joue un rôle actif dans la définition et l'approbation de la stratégie globale de la banque.



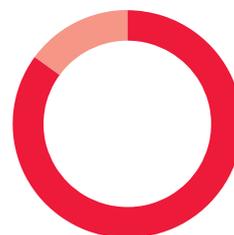
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration s'assure, en permanence, de l'adéquation des niveaux de fonds propres et de liquidité au regard du profil de risque de la banque et des exigences légales.



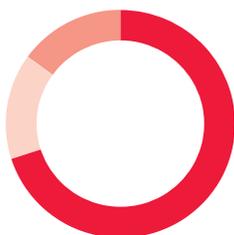
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration s'assure que les transactions avec les parties liées, y compris les transactions intragroupes, soient correctement identifiées, évaluées et soumises aux exigences réglementaires et internes.



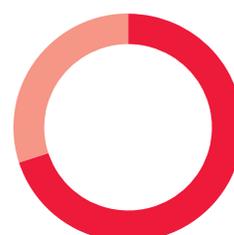
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration encourage une culture d'entreprise axée sur un comportement éthique et veille à ce que ces valeurs soient respectées à tous les niveaux au sein de la banque.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

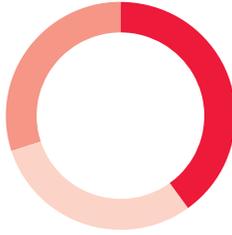
Le conseil d'administration assure un suivi rigoureux de la mise en œuvre dans les délais requis des recommandations et décisions de la Commission Bancaire.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

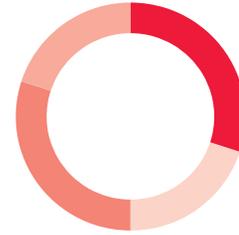
Le conseil d'administration utilise un processus de gestion des risques adapté aux activités de la banque et intégrant l'ensemble de ses fonctions.

SECTION 4 – RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANES



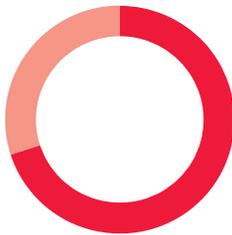
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Le conseil d'administration surveille et évalue les performances des principaux membres de l'organe exécutif (Directeur général, Directeurs généraux adjoints, Secrétaire général, Responsable des fonctions de contrôle).



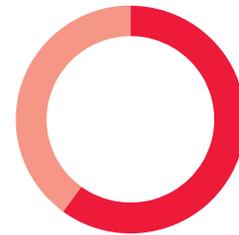
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord ■ Pas d'accord

Le conseil d'administration dispose d'une politique de relèvement des membres de l'organe exécutif.



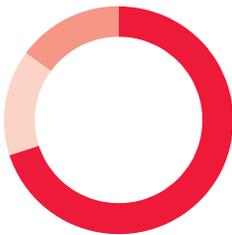
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration s'assure que la gestion de l'organe exécutif est conforme à la stratégie définie et aux politiques adoptées.



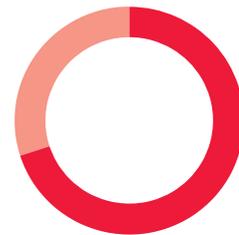
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le conseil d'administration veille à ce que les comités spécialisés interagissent lorsque cela est nécessaire.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Le conseil d'administration échange périodiquement avec les responsables des fonctions de contrôle (audit interne, gestion des risques et conformité) et les commissaires aux comptes.

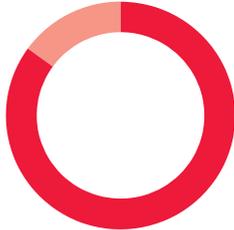


■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le Secrétaire du conseil est accessible et répond avec diligence aux sollicitations du conseil d'administration.

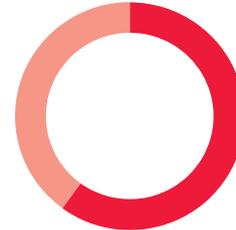
2. Évaluation des comités spécialisés

SECTION 1 – ÉVALUATION DES COMITÉS PAR TOUS LES ADMINISTRATEURS



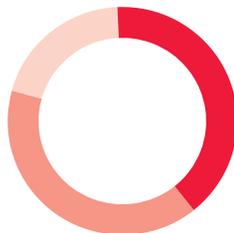
Tout à fait d'accord D'accord

Le nombre de comités spécialisés établis par le conseil d'administration est adéquat.



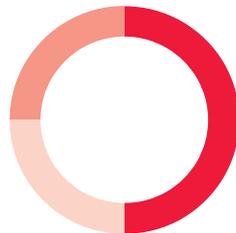
Tout à fait d'accord D'accord

La composition des comités est satisfaisante au regard des compétences et de l'expérience de leurs membres.



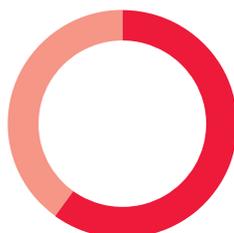
Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins d'accord

Le conseil d'administration veille à la rotation des responsabilités au sein des comités.



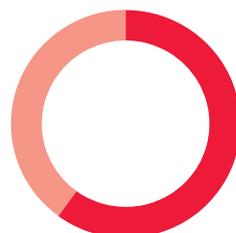
Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins d'accord

La composition des comités respecte les critères réglementaires (exclusivement d'administrateurs non-exécutifs et majoritairement d'administrateurs indépendants. Un administrateur ne peut appartenir à plus de deux comités.



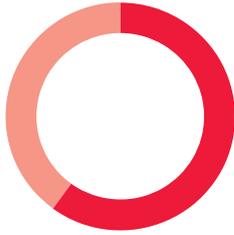
Tout à fait d'accord D'accord

Le comité de risque apporte une valeur ajoutée aux travaux du conseil d'administration.



Tout à fait d'accord D'accord

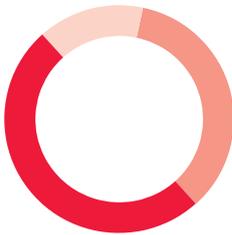
Le comité d'audit apporte une valeur ajoutée aux travaux du conseil d'administration.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

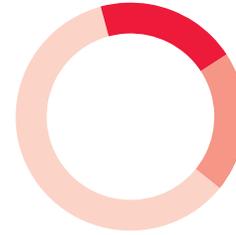
Le comité de rémunération apporte une valeur ajoutée aux travaux du conseil d'administration.

SECTION 2 – ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES COMITÉS PAR LES ADMINISTRATEURS MEMBRES D'UN COMITÉ



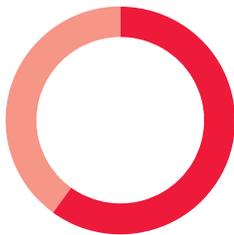
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Les comités se réunissent dans un délai suffisant avant le conseil d'administration.



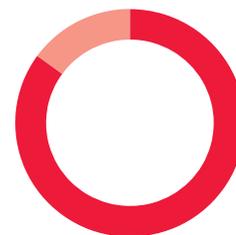
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Les informations nécessaires à la tenue du comité sont communiquées dans un délai suffisant permettant de les examiner et de formuler des observations.



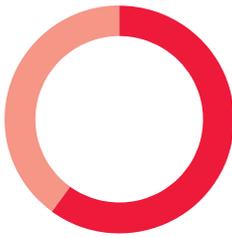
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le taux de présence lors des comités est satisfaisant pour mener à bien les missions du comité



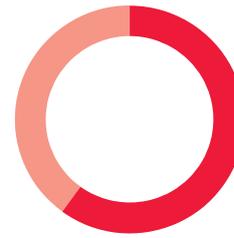
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le président du comité s'assure que les discussions et débats bénéficient d'un temps suffisant pour examiner les points à l'ordre du jour.



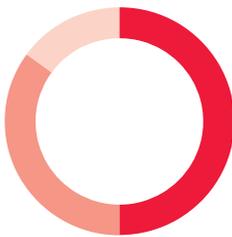
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

La durée des comités est appropriée pour traiter les sujets à l'ordre du jour en conservant en efficacité.



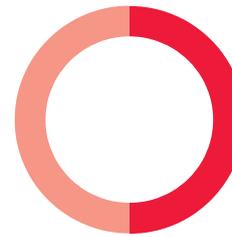
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le niveau de participation est satisfaisant.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Le fonctionnement du comité est en adéquation avec sa charte.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Le secrétariat du comité est efficacement assuré.

SECTION 3 – ÉVALUATION DU COMITÉ D'AUDIT

1-Le comité d'audit est-il suffisamment sollicité sur les questions qui relèvent de sa compétence ?

- Oui
- Oui
- Oui régulièrement

2-Le conseil d'administration prend-il en compte les avis du comité d'audit ?

- Oui
- Toujours
- Oui

3-Quel est le degré d'implication du comité d'audit :

- ▶ Dans l'élaboration de l'information financière et des comptes en général ?
 - Fortement impliqué
 - Substantiel
 - Un échange est conduit devant le comité sur les informations financières
- ▶ Dans les programmes d'audit interne et externe
 - Profondément impliqué
 - Oui
 - Un échange est conduit qui a pu aboutir à une modification du plan de performances de revues. Le programme a été validé en comité
- ▶ Dans le choix des commissaires aux comptes
 - Joue un rôle crucial dans le choix des CAC
 - Non c'est le Groupe (maison mère) qui décide

4-Comment évaluez-vous les rapports du comité avec la fonction d'audit ?

- Fondamentale pour assurer la transparence et l'efficacité des contrôles internes.
- Les rapports sont fidèles aux échanges

5-Le comité d'audit est-il en progrès ?

- Oui avec un rôle élargi et renforcé
- Oui
- Oui

SECTION 4 – ÉVALUATION DU COMITÉ DES RISQUES

1-Le comité des risques est-il suffisamment sollicité sur les questions qui relèvent de sa compétence ?

- Oui, il faut en revanche recevoir les documents suffisamment en avance pour pouvoir contribuer le plus efficacement possible
- Oui

2-Le conseil d'administration prend-il en compte les avis du comité des risques ?

- Oui
- Oui

3-Quel est le degré d'implication du comité des risques :

- ▶ Dans l'élaboration des stratégies de gestion des risques ?
 - Risques hors crédit : moyenne
 - Risques crédit : bonne
 - L'implication pourraient être plus grande dans la détermination des stratégies de gestion de risques autre que les risques de crédit
- ▶ Dans le suivi de l'organe exécutif sur la gestion des risques ?
 - La revue du comité des risques est assez détaillée et permet d'établir une feuille de route prise en compte par le comité exécutif
 - L'implication du comité se situe au niveau des réunions et de la formulation de recommandations ; le suivi au quotidien est assuré par la direction générale et la direction des risques
- ▶ Dans l'élaboration de propositions relatives au degré d'appétence aux risques de la banque ?
 - C'est le cas sur les points saillants identifiés
 - Le degré d'appétence au risque est déterminé selon des procédures et règles internes. Le comité pourrait être plus impliqué dans la production des rapports de synthèse relatifs aux risques.

4-Comment évaluez-vous les rapports du comité avec la fonction risque et l'organe exécutif ?

- Bonne
- Bon rapport – RAS

5-Le comité des risques est-il en progrès ?

- Bonne présidence en place ; le suivi des actions est précis permet une continuité dans le dialogue et plan d'actions
- Oui, nouveaux supports en place, meilleur suivi des recommandations et participation actives des membres, des efforts à faire dans le partage des supports avant la réunion.

SECTION 5 – ÉVALUATION DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

1. Le comité de rémunération est-il suffisamment sollicité sur les questions qui relèvent de sa compétence ?

- Oui
- Oui
- Oui

2. Le conseil d'administration prend-il en compte les avis du comité de rémunération ?

- Oui
- Oui
- Absolument

3. Quel est le degré d'implication du comité de rémunération :

- ▶ Dans l'élaboration de la politique de rémunération des administrateurs, des membres de l'organe exécutif et des cadres supérieurs ?
 - Oui
 - Bonne implication
 - Raisonnable
- ▶ Dans l'examen des plans, procédures et résultats du système de rémunération de la banque ?
 - Oui
 - En progrès – des efforts à faire pour une plus grande implication en comité dans les prises de décision / éviter les situations de « faits accomplis »
 - Moyen

4. Comment évaluez-vous les rapports du comité avec le comité des risques ?

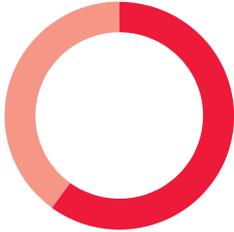
- En progrès
- Très bon, cependant pas d'interaction directe régulière avec le comité des risques
- Excellent

5. Le comité de rémunération est-il en progrès ?

- Oui
- Oui, très impliqué dans les sujets qui relèvent de sa compétence / discussions robustes avec les équipes / bon suivi des recommandations / qualité des supports et PV des réunions
- Oui

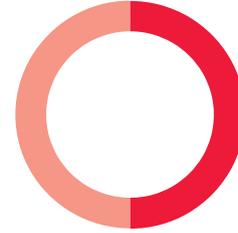
3. Évaluation des administrateurs

SECTION 1 - COMPÉTENCE



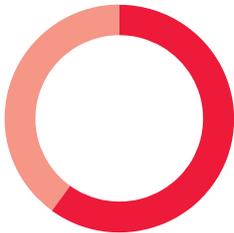
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

J'ai une connaissance claire des produits et services de la banque et de son orientation stratégique.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

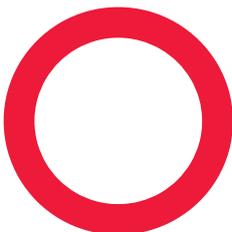
J'ai une connaissance des réglementations, des enjeux financiers et des tendances du secteur dans lequel évolue la banque.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

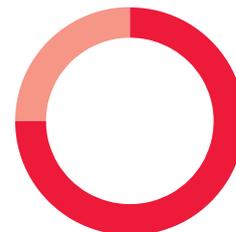
J'ai identifié des domaines dans lesquels je pourrais progresser pour être plus efficace dans ma fonction d'administrateur.

SECTION 2 - PRÉPARATION ET DISPONIBILITÉ



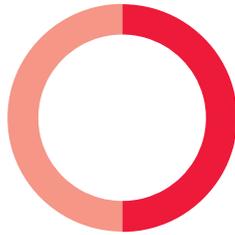
■ Tout à fait d'accord

Je prends connaissance de la documentation fournie avant la réunion du conseil afin de participer activement aux débats.



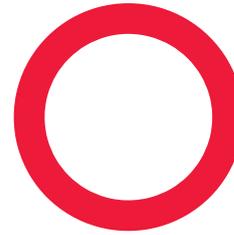
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Je sollicite des informations supplémentaires ou des éclaircissements lorsque la documentation me semble insuffisante.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

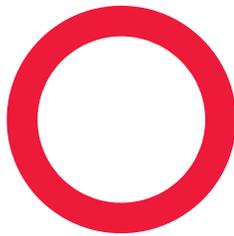
J'ai été présent à toutes les réunions du conseil d'administration tenues en 2024.



■ Tout à fait d'accord

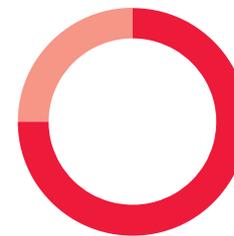
En cas d'empêchement, j'en ai systématiquement informé le président du conseil et ai donné un pouvoir à un autre administrateur pour me représenter.

SECTION 3 – PARTICIPATION ET DÉBATS



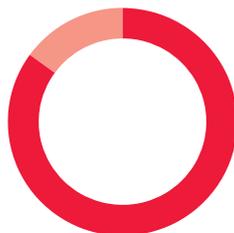
■ Tout à fait d'accord

Je m'assure de signaler tout conflit d'intérêts potentiel avant une délibération ou une décision.



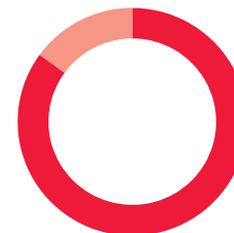
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

Je participe activement aux débats sur tous les points à l'ordre du jour des conseils.



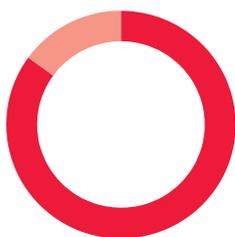
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

J'exprime mon opinion même lorsqu'elle est minoritaire.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

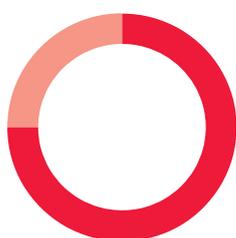
J'ai un comportement constructif lors des échanges, même en cas de désaccord.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

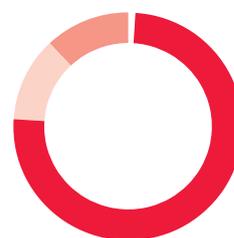
Je me prononce de manière indépendante sur les problématiques discutées en conseil.

SECTION 4 – COMPRÉHENSION ET IMPLICATIONS DU RÔLE



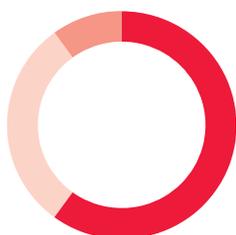
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

J'ai connaissance de mes obligations, de ma responsabilité et de mes prérogatives en tant qu'administrateur.



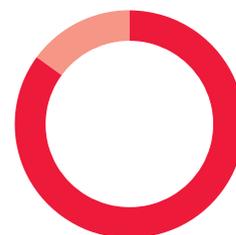
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Je veille à ce que les procès-verbaux des délibérations des conseils d'administration retranscrivent les débats.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Plus ou moins d'accord

Je m'implique dans le suivi des recommandations et des actions décidées par le conseil d'administration.



■ Tout à fait d'accord ■ D'accord

J'apporte mon soutien et mon expertise à la banque dans les situations qui le demandent.